



**FORCE OUVRIÈRE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

SAPEUR-POMPIER, UNE PROFESSION EN SOUFFRANCE

FO SIS voit rouge à la lecture du rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. En 2017, le nombre de déclarations d'agression en intervention explose avec une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente.

Triste record, il y a eu 2813 déclarations d'agression (7,71/jour) contre 2280 en 2016, 1939 en 2015 et 1 603 en 2014.

Quelles que soient les statistiques qui seront publiées pour l'année 2018, le summum aura été atteint le 4 septembre avec un sapeur-pompier de Paris mortellement poignardé.

FO SIS salue la réponse pénale prononcée contre des agresseurs de sapeurs-pompiers comme ces deux dernières semaines par le tribunal de Montauban (10 mois de prison dont 5 mois avec sursis et mise à l'épreuve) ou celui de Lorient avec des peines pour trois personnes de 12, 10 et 8 mois de prison ferme.

Par contre, si on équipe les sapeurs-pompiers de caméras piétons pour les interventions courantes, ou de gilets et de casques pare-balles en cas d'attentat, il est nécessaire que le gouvernement accorde plus de considérations à ces femmes et hommes qui protègent la population.

FO SIS revendique pour les sapeurs-pompiers professionnels :

- ✓ Une augmentation des effectifs pour garantir un service public de qualité et répondre efficacement à l'augmentation du nombre d'interventions ;
- ✓ Une revalorisation significative de la prime de feu ;
- ✓ Que ceux qui interviennent en zone urbaine sensible perçoivent 15 points de NBI (idem que pour les polices municipales) ;
- ✓ Enfin la reconnaissance officielle qu'ils exercent une profession à risques.

Paris, le 4 janvier 2019